Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Remboursements prêt d'une SCI

Par Keros

Dans une SCI-IS créée avec l'achat d'un bien et un prêt équivalent, on peut sortir le cash de 2 manières :
1/ les dividendes (après paiement IS et flat tax de 30%) et
2/ le remboursement du prêt

A cause de l'amortissement, les dividendes versés seront faibles et il restera du cash dans la société pour me rembourser.

Ma question concerne ces remboursements.
Est-ce que je peux les ajuster chaque année de manière à ce que le CCA reste toujours à zéro en fin d'année (solution préférée) ou doivent-ils obligatoirement être fixes en fonction de la durée du prêt ?

Et quid d'une SCI-IR ?
Est-ce que les remboursements de prêt peuvent aussi être ajustés chaque année ?

BONJOUR et MERCI marques de politesse CG du forum

Par ESP

Bonjour et bienvenue
La règle veut que l'on salue lorsqu'on arrive sur ce site.

Nous sommes un forum juridiques, votre question concerne davantage l'expertise comptable.